

PAR COURRIEL

Le 21 octobre 2020

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 15 octobre dernier votre demande d'accès visant à obtenir l'achalandage (nombre de traversées, de véhicules et de passagers transportés) du 1^{er} au 30 septembre 2020 pour les traverses de Tadoussac et de L'Isle-aux-Coudres.

Voici les statistiques d'achalandage du 1^{er} au 30 septembre 2020 pour les traverses suivantes :

- Tadoussac
 - Nombre de traversées : 3 158
 - Nombre de véhicules transportés : 87 381
 - Nombre de passagers transportés : 138 979

- L'Isle-aux-Coudres
 - Nombre de traversées : 1 290
 - Nombre de véhicules transportés : 39 176
 - Nombre de passagers transportés : 76 752

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours